

LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE TRAUBACH LE HAUT
Séance N°3/2023 du 24 octobre 2023

Membres élus : 15
Membres en fonction : 15
Membres présents : 12
Absents : 3
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à 19H00, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance *ordinaire*, à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 9 octobre deux mille vingt-trois.

Sont **présents**, sous la présidence de **Monsieur Pierre RINNER, Maire** :

Les Adjointes : Mme FREYBURGER Nathalie, M. BRUNGART Patrick, M. JOUVENCEAUX Jérôme

Les Conseillers :

M. BRUNGARD Olivier, M. FREYBURGER Christian Léon, M. FREYBURGER Didier, M. HUSSER Julien,
M. MEYER Damien, M. MEYER Stéphan (jusqu'au point 6), M. SCHLIENGER Jacques, Mme WELTERLIN Marie

Absents représentés :

Mme NOBREGA Christelle donne procuration à M. RINNER Pierre

Absents : Mme ENAY Christelle, Mme RINNER-SORTINO Fabienne

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H06.

Il propose au Conseil Municipal d'adopter à l'ordre du jour, au **POINT 3 "ONF/forêt communale"**
" Création d'une route forestière sur 280 ml, d'une place à dépôt et résorption de 2 points noirs –
demande d'aide publique "

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, cet ajout à l'ordre du jour.

Mme WELTERLIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Mme SCHMITTLIN Joëlle, adjoint administratif.

ORDRE DU JOUR

POINT 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2023

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

POINT 2. Affaires administratives

2023_10_24_001 **2.1** Territoire d'Energie Alsace : adhésion de la CC de Sélestat et des communes de Boofzheim-Daubensand-Diebolsheim-Friesenheim-Herbsheim-Kogenheim-Rhinau-Rossfeld-Semersheim-Witternheim.

Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

2023_10_24_002 **2.2** Territoire d'Energie Alsace : rapport d'activité 2022 et CFU 2022

Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

[2023_10_24_003](#) **2.3** SIAEP Traubach et environs : rapport annuel 2022
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

[2023_10_24_004](#) **2.4** Centre de Gestion 68 : adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 avec l'assureur *CNP Assurances / Relyens*, à l'**unanimité des membres présents et représentés**

POINT 3. ONF/forêt communale

[2023_10_24_005](#) **3.1** Travaux d'exploitation et EPC 2023/2024
Travaux et coupes uniquement en parcelle N°4a, chablis dans toutes les parcelles (priorité au frêne déperé en parcelle N°17/N°13), pour un volume total de 800 à 900 m³ maximum.
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

[2023_10_24_006](#) **3.2** Création d'une route forestière sur 280 ml, d'une place à dépôt et résorption de 2 points noirs – demande d'aide publique (point rajouté) : modification d'une désignation cadastrale
 ➡ parcelle N°64 au lieu de parcelle N°65 en section N°3
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**.

POINT 4. Chasse 2024-2033 : location/loyer

[2023_10_24_007](#)
Location au locataire en place ayant fait valoir son droit de priorité : M. BROBST Daniel
Contenance du lot unique : 468.74 ha Mode de location : convention de gré à gré
Prix de location : 4500 € par an, prix ferme pour 9 ans
Approbation à l'**unanimité des membres présents et représentés**

POINT 5. Gestion foncière : CCSAL sentier "casemates" : achat de terrain (privé) par la commune [2023_10_24_008](#)

Acquisition d'une surface de 11 ares, sur les parcelles N°90/91 en section N°6, pour un montant de 770 € net, appartenant à Mme ANTONIETTI Angèle, frais d'arpentage et de notaire à charge de la commune.
Autorisation d'achat à l'**unanimité des membres présents et représentés**

POINT 6. Travaux

Présentation par Monsieur le Maire, des travaux réalisés par les entreprises, les adjoints et des travaux prévisionnels.

POINT 7. Divers : vie du village et vie municipale

Fin de la séance à 21 H 40 mn

Liste des délibérations affichée à la Mairie et publiée sur le site internet le 31 octobre 2023


Le Maire, Pierre RINNER